



Communiqué de presse

Genève, le 25 mai 2020

La médiation : une solution pour apaiser les relations (famille, voisinage, ...) rendues tendues par le contexte de l'épidémie COVID-19

La médiation permet de traverser les conflits développés ou exacerbés par le confinement en offrant un espace de dialogue pour échanger sur la situation et trouver des possibilités de sortie du conflit. A ce titre, le Groupement Pro Médiation (GPM) propose une permanence téléphonique gratuite pour écouter, renseigner et orienter les particuliers en situation de tensions.

Nous sommes confrontés à une crise sanitaire sans précédent. Cette situation génère des anxiétés auxquelles s'ajoutent des tensions liées au confinement, à la distanciation sociale et à la peur de l'avenir avec des répercussions évidentes sur chacun et chacune d'entre nous.

Mal-être, agressivité, comportements de violence verbale ou physique, ruptures sont multipliés par rapport à une période dite « normale ». Notre relation à l'Autre peut être ainsi rendue difficile voire insupportable dans de nombreuses situations : en couple, avec les enfants et adolescents à la maison, avec les aînés, avec les voisins...

La médiation peut contribuer à traverser ces moments pénibles. Elle offre un espace de parole sécurisé dans lequel chacun, tour à tour, peut exprimer son point de vue sur le conflit et les conséquences émotionnelles qu'il provoque sur lui, tout en écoutant le point de vue et les ressentis de l'autre.

Le médiateur accompagne le rétablissement de la communication sans prendre parti, sans porter de jugement. Il aide à trouver le chemin pour sortir du contexte conflictuel, en facilitant la construction d'une solution qui convient à tous.

Il existe des structures de médiation dans chaque canton de Suisse Romande, et le GPM fait le lien avec les différents médiateurs.

Dans ces temps difficiles, l'association met à disposition une **permanence téléphonique gratuite tenue par des médiateurs professionnels qui écoutent, renseignent et orientent les particuliers : 022 552 44 04 (permanence disponible du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00)**. Le site du GPM (www.mediations.ch) renseigne de manière précise, canton par canton, sur les professionnels et infrastructures susceptibles de venir en aide.

A propos du Groupement Pro Médiation (GPM)

Le Groupement Pro Médiation (GPM) est une association qui a pour objectif la promotion de la médiation en Suisse romande. Le GPM offre plusieurs [parcours de formation](#) : cours de sensibilisations, formations approfondies et cours de formation continue, et publie de manière régulière un bulletin d'information Infos-GPM.

Le GPM a pour but de promouvoir toutes les formes de médiation en tant que processus de gestion et de résolution des conflits. Il constitue un réseau regroupant les différentes associations romandes et collabore avec les instances nationales et internationales qui œuvrent dans ce sens.

En tant que membre fondateur de la Fédération Suisse des Associations de Médiation (FSM), le GPM reproduit également des données de base de la FSM, tels que les règlements de reconnaissance et les règles déontologiques devant être respectées par tous les médiateurs certifiés FSM.

Contact

Carole Aeschbach, secrétaire générale du GPM, Tél. 079 786 88 03, carole.aeschbach@mediations.ch

www.mediations.ch – info@mediations.ch

Groupement Pro Médiation (GPM) – rue des Vieux-Grenadiers 8, 1205 Genève